

Compte Rendu du Conseil d'Administration du 6 mars 2025

Ordre du jour:

- 1. Approbation du compte-rendu précédent.
- 2. Avenir de la présidence.
 - Réunion secteur 6 à Château-Thébaud, le 27 mars.
- 3. Présentation des résultats financiers.
- 4. Vote de la proposition de cotisation 2025-26.
- 5. Organisation de l'Assemblée Générale.
- 6. La parole à l'APE
- 7. Divers:
 - Jeux en famille.
 - Les Rendez-vous de l'environnement.
 - Question de Cap Caffino.
 - Question Comité des fêtes.
 - Question de l'ADGE.
 - Validation licence UFOLEP sur Affiligue.

Présents: DECOURTY Isabelle, GOULET Sophie, MAGNIETTE Delphine, MORICEAU Christian, MORISSEAU Carole, SIMON Françoise, MENAGER Chantal. Association de Parents d'Elèves: BRUNELIERE Emilien.

Excusés: MANGUIN Rémi, MORISSEAU Daniel, RADIGOIS Jean-Michel, RADIGOIS Marité, LARDEAU Monique, GUILBAUD Adrien, LEMARIE Tristan.

La séance est ouverte à 20h30.

Compte tenu du peu de participants (6 élus sur 16), nous nous interrogeons sur la validité de nos délibérations et a fortiori sur les votes qui étaient prévus. (Extrait des statuts : Fonctionnement : [...] La présence de la moitié de ses membres [des membres du Conseil d'Administration] est nécessaire pour la validité des délibérations. Les délibérations sont prises à la majorité des membres présents".)

Nous décidons de maintenir néanmoins ce Conseil d'Administration très important mais de surseoir aux votes.

1. Approbation du compte-rendu précédent.

Faute de majorité, nous ne pouvons pas voter l'approbation du CA précédent. En l'absence de retours, nous le considérons cependant comme validé.

2. Avenir de la Présidence.

Isabelle DECOURTY a reçu deux réponses au message qu'elle a diffusé dans le dernier compte-rendu à propos de l'avenir de la Présidence. Il s'agit de personnes qui se disent prêtes à réfléchir au système de gouvernance ce qui est plutôt positif.

Il est donc décidé d'utiliser le Conseil d'Administration d'avril pour mener une réflexion à ce sujet : quelle forme la nouvelle présidence doit-elle prendre pour que l'Amicale puisse continuer à assurer sa mission ? Ce sera le seul point à l'ordre du jour avec la répartition des tâches. La présence de tous est donc indispensable.

Pour s'en assurer un sondage Framadate est d'ores et déjà lancé auprès de tous les membres du Conseil d'Administration élargi. Voici le lien :

https://framadate.org/YKg2vKi8lgkpRwXf

Ce lien sera rappelé dans le courriel adressé aux membres du Conseil d'Administration élargi après la publication du CRCA de mars sur le blog.

• Réunion du secteur 6.

La prochaine réunion du secteur 6 aura lieu à Château-Thébaud, Salle Canonnet, le 27 mars, à 19h.

Le thème abordé sera : la gouvernance. Compte tenu de notre préoccupation concernant la relève au niveau de la présidence, il est essentiel que plusieurs membres du Conseil d'Administration y participent afin d'alimenter la réflexion.

3. Présentation des résultats financiers.

La Présidence et la trésorière, Delphine MAGNIETTE ont souhaité porter à la connaissance du Conseil d'Administration les résultats financiers 2024 avant qu'il en soit fait état en AG.

Les comptes ont été contrôlés et validés par nos contrôleurs de gestion, Christian BRANGER et Patrick JEANNETEAU le 3 mars dernier.

Il s'avère que depuis 2023, le résultat des exercices est continuellement négatif. En 2024, le déficit sur l'année est de 17 000€ sur un budget de 170 000€. Cela ne met pas en péril dans l'immédiat notre association qui a des réserves financières mais on ne peut rester sans rien faire.

Une analyse fine a donc été entreprise pour essayer de comprendre. Plusieurs facteurs sont à prendre en compte dont une récupération de l'avance faite par l'URSSAF au moment du COVID, la mise en place du SMALC, le tarif unique pour toutes les sections enfant, des difficultés de recrutement dans certaines de ces sections qui se trouvent donc largement déficitaires.

Si nous avons osé prendre ces mesures, c'est que notre situation financière nous le permettait. Il nous fallait même diminuer nos réserves. C'est chose faite. Nous devons maintenant tendre à l'équilibre et pour cela mener une réflexion sur notre budget. Cela commencera avec le travail de la commission sur les tarifs adultes.

4. Vote de la proposition de cotisation 2025-26.

Nous délibérons sur la proposition de tarif de la carte Ligue de l'Enseignement qui va être soumise au vote de l'Assemblée Générale.

L'accord se fait pour une augmentation de 1 € annuel ce qui porterait la carte Ligue Adultes à 22€ et la carte Ligue Enfant à 6€.

En l'absence de majorité, nous ne pouvons voter ce tarif qui sera donc présenté à l'Assemblée Générale comme une proposition.

5. Organisation de l'Assemblée Générale.

Le Rapport d'activité ayant été envoyé pour lecture à tous les adhérents avant l'Assemblée Générale, cela libère du temps pour mettre un focus sur les 4 orientations de notre projet associatif et sur quelques manifestations de nos sections.

Un espace de libre expression sera proposé aux responsables de section qui le désirent.

Merci à eux de nous en informer au préalable.

Quatre personnes se portent volontaires pour assurer l'accueil et l'émargement: Sophie GOULET, Chantal MENAGER, Christian MORICEAU et Françoise SIMON.

Penser à apporter des flyers Mieux nous connaître (Françoise) et quelques exemplaires de notre projet associatif (Carole)

6. La parole à l'Association de Parents d'Elèves.

Emilien BRUNELIERE nous fait le compte-rendu de la dernière réunion des Parents d'élèves.

A noter:

- Conseil d'école → un effectif prévu légèrement à la baisse l'an prochain (182 élèves au lieu de 188)
 qui ne devrait cependant pas occasionner de fermeture de classe.
- Le 15 mars: l'école accueille les nouveaux parents pour des "Portes ouvertes". L'Association de Parents d'Elèves y sera. Question est posée de la présence de l'Amicale Laïque. Carole MORISSEAU et Isabelle DECOURTY sont d'accord pour nous représenter.

- Diverses actions de vente sont achevées ou en cours : brioche, saucisson, plants,
- L'Association de Parents d'Elèves sera présente au Carnaval.
- La benne à papier va être installée sous peu (du 21 au 31 mars).
- La fête de l'école aura lieu le 28 juin, au Bois Joli, totalement en extérieur (y compris les spectacles des enfants).
- Des ateliers cuisine vont être proposés aux enfants par le traiteur qui viendra pour la fête. Ils se dérouleront le 25 avril et donneront lieu à une vente publique de produits cuisinés par les enfants ou de la production directe du traiteur.

7. Divers:

Jeux en famille.

Le planning des bénévoles se remplit lentement. Les personnes du Secours Populaire rencontrées se sont dites très touchées par la proposition du droit d'entrée (un jeu pour le Secours populaire) et Les petits Clowns pourraient leur reverser le montant de la location de leurs services (150€).

Les Rendez-vous de l'environnement.

Le 23 mars. Il y aura une course d'orientation avec des animations. Repas partagé salle du Bois de la Haie. A 14h, départ d'une balade botanique. Avec la participation de l'IFAC et la benne à papier de l'Association de Parents d'Elèves.

Question de Cap Caffino.

La section s'interroge sur la possibilité d'engager un "coach". Réponse : il serait sans doute préférable de le prévoir dans le calcul de la cotisation des adhérents plutôt que de se baser sur les revenus aléatoires du Raid Caffino.

Question Comité des fêtes.

Le Comité des fêtes a demandé l'autorisation de placer un lapin dans le Jardin de Koko pour sa course au trésor de Pâques. Autorisation accordée.

Question de l'ADGE

Nous avons reçu une demande de l'ADGE pour promouvoir un nouveau créneau de Gym dynamique. La section Cap Caffino transmet la proposition d'activité à ses membres.

Affiligue.

Attention! certains adhérents (UFOLEP) n'ont pas validé leur licence après réception d'un mail qui le leur demande. Nous craignons que ce ne soit un frein à leur inscription lors d'une compétition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.

Prochain Conseil d'Administration le 3 avril 2025, à 20h30, Salle du Bois de La Haie

(Sous réserve de la quasi-totalité des membres)

En cas d'absence, prévenir Françoise SIMON

Compte-rendu rédigé par Françoise SIMON

Vu, la présidence :

Isabelle DECOURTY et Carole MORISSEAU